

---

## NOTE D'INFORMATION

---

Collecte des cartouches et toners d'imprimantes usagers

---

Marseille, le 27 novembre 2017

Mesdames et Messieurs,

cartouches d'imprimante et des toners (toutes marques). Ce service est **gratuit** et mis à la disposition de tous les sites d'AMU.

Pour se faire, veuillez à bien suivre la procédure suivante :

1. Téléchargez et remplissez la fiche d'inscription au service de Conobi (cliquez [ici](#)) puis l'envoyer par mail à [conibi@conibi.fr](mailto:conibi@conibi.fr) . Vous recevrez dans les 10 jours un mail de Conobi confirmant votre inscription au service.



2. Rendez-vous sur le site de [Conobi](#), cliquer sur le bouton vert "[Espace client](#)", puis cliquez sur l'onglet "S'enregistrer" afin de finaliser votre inscription en indiquant votre mail et en créant votre mot de passe.
3. **Créez-vous comme point relais pour votre service ou votre bâtiment et demander un ou plusieurs "Ecobox"** (conditionnement carton pour recueillir les cartouches et toners usagés). Si un point relais de l'université déjà enregistré vous convient, rapprochez-vous du gestionnaire de ce point relais pour y déposer vos produits usagés.
4. Adressez vos demandes de collectes aussi souvent que nécessaire en passant par votre Espace client sur le site internet de Conobi. **Un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD)** vous sera adressé après chaque collecte effectuée.



Bonne réception de ces éléments,

Direction développement durable  
La Directrice Développement Durable

Une signature manuscrite en noir, qui semble être "Nelly Donneaud".

Nelly Donneaud

Retrouver toutes ces informations sur le site du développement durable :

<https://developpement-durable.univ-amu.fr/collecte-toners-cartouches-dimprimantes>